

Le 16 NOV. 2017

LE MAIRE DE MAUREILLAS-LAS-ILLAS

A



Monsieur le Président
du Centre de Gestion des PO
Comité Technique Paritaire
6 Rue de l'Ange
B.P. 901
66901 PERPIGNAN

OBJET : Saisine du Comité Technique Paritaire

1°/ Changement de l'horaire hebdomadaire de travail

2°/ Mise à disposition auprès de la Communauté de Communes du Vallespir

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter l'avis du Comité Technique Paritaire sur la suppression et la création de postes au sein de la Collectivité Territoriale de la Commune de Maureillas Las Illas, ainsi que la mise à disposition d'un agent auprès de la Communauté de Communes du Vallespir :

1°/ Création d'un poste d'Agent Technique à temps non complet 30/35° et suppression du poste à 24/35°

Ci-annexée la copie de l'acceptation du changement de l'horaire hebdomadaire de l'agent.

2°/ Mise à disposition d'un agent Technique à temps non complet 30/35° auprès de la Communauté de Communes du Vallespir, à raison de 20/35°.

Ci-annexée la copie de l'acceptation de cette mise à disposition de l'agent.

En vous remerciant, veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.

LE MAIRE,
André BORDANEIL



M^{me} RiBAS Delphine
35' Rte de Las Illas
66480 Naucillas

COPIE

Le 16 Novembre 2017

M^r le Maire,

Je soussignée RiBas Delphine accepte
ma mise en disposition auprès de la
Communauté de communes du Vallespin
à compter du 3 Novembre 2017 pour une
durée de 1 ans. C'ménagement de la creche
"Les Patufets"

Veuillez avoir, M^r le Maire, à l'assurance
de ma parfaite considération

M^{me} RiBas D


